

Houlle

PARTICIPATION CITOYENNE

Attention : voisins vigilants

La commune adhère au dispositif de prévention des infractions en lien avec la Gendarmerie.

Une voiture fait des va-et-vient dans votre rue ? La porte du voisin est entrouverte alors que vous savez qu'il est parti aux sports d'hiver ? Deux agents d'EDF à l'air louche font du porte à porte ? Peut-être faut-il le signaler à votre référent ! Ce n'est pas un auxiliaire de police, ni un mouchar, ni un agent des renseignements, mais un voisin vigilant. Mis en place sur les secteurs d'Aire sur la Lys et d'Audruicq en 2012, le dispositif de la gendarmerie nationale gagne peu à peu le canton. Moringhem, Tatinghem, Heuringhem, Helfaut, Moulle, Serques et Houlle viennent rejoindre la liste. "Le capitaine Michel et le major Tosello ont proposé de mettre ça en place", explique le maire, Roger Dusautoir. Une réunion publique a eu lieu à Moulle, en octobre dernier. "On a mis des mors dans les boîtes aux lettres, pour prévenir les gens". Deux se sont portés volontaires pour servir de référent. Jean-Luc Huyghe et Stéphane Frédéric. "Notre village est tout en longueur, nous en avons donc un à chaque extrémité, mais si nous avons d'autres volontaires, nous acceptons", commente le maire.

Bénévole référent. Pour Jean-Luc Huyghe, conseiller municipal, s'aider mutuellement entre voisins est une habitude. "Si on voit une personne suspecte, soit on va la voir, soit on prévient la gendarmerie", explique-t-il. "Comme j'ai un fils gendarme, j'étais sensibilisé à la question. Le but, c'est de rendre service à la commune". Rendre service. La mission de référent est donc bénévole. "On doit donner un message d'alerte. Décliner son identité, décrire les faits", explique-t-il. Pour savoir quelles limites ne pas dépasser, les référents suivent au préalable une formation auprès de la Gendarmerie. "On nous y explique notre rôle, le numéro à appeler... On n'est pas là pour faire les gendarmes, mais pour préve-

nir, prendre des indications. On n'a pas à intervenir".

Vidéosurveillance. "D'ici quelques années, on souhaiterait mettre le village sous vidéosurveillance" ajoute Roger Dusautoir, "à des lieux stratégiques, souvent vandalisés". Des panneaux "voisins vigilants", destinés à informer et dissuader les futurs malfrats sont en cours de montage à travers la commune. "Le dispositif sera proposé en 2014 aux communes dépendant des brigades de Fauquembergues et Lumbres", annonce le capitaine Champé, commandant en second de la compagnie de Gendarmerie de Saint-Omer. "Nous constituons progressivement un maillage d'aieries et de renseignements visant à prévenir la commission de délits, les cambriolages, les violiceries, les troubles à l'ordre public. Le dialogue que l'on entretient permet de révéler des faits de délinquance que nous ignorons, mais aussi de recueillir les signalements d'aboiments de chiens, de graffitis, d'alcoolisation sur la voie publique...". Les secteurs

ciblés pour y déployer le dispositif sont ceux où le besoin se fait ressentir : présence de tags, tentatives de cambriolages, dégradations. "Nous les déterminons avec les élus", précise le capitaine.

Participation citoyenne. A l'inverse, les référents peuvent être amenés à relayer des messages de la gendarmerie. "Par exemple, lors d'une vague de cambriolages dernièrement à Audruicq nous avons rappelé les consignes de sécurité", continue l'officier de gendarmerie. Une campagne de communication accompagne généralement la nomination des référents dans les communes. A Houlle, une carte avec les coordonnées de leur référent a été distribuée aux habitants. Ces derniers sont invités à participer aux CISPD, conseils intercommunaux de sécurité et de prévention de la délinquance, et

"Nous constatons une baisse de la délinquance sur les communes concernées".
Capitaine Champé.



Jean-Luc Huyghe a accepté la proposition du maire, qui recherchait des référents dans sa commune pour le dispositif de participation citoyenne.

tous les semestres un compte-rendu est fait auprès de la gendarmerie. Depuis 2012, 150 faits ont été évités ou résolus grâce aux référents des communes partenaires. "Les contacts sont souvent hebdomadaires, et ils travaillent en lien avec la police municipale lorsqu'il y en a. Nous avons aussi eu quelques verbalisations pour trouble à l'ordre pu-

blic ou travail illégal. Partout, nous avons pu limiter l'impact des délits ou éviter leur répétition. Nous constatons une baisse de la délinquance flagrante sur les communes concernées". Le bilan du capitaine Champé est éloquent.

Guillaume Rose